



Fiche de Données de Sécurité

- Diocetyl Phthalate

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Produit Id: -

Nom du produit: Diocetyl Phthalate

Synonymes: Neant

Famille chimique: Aucun connu.

Application: Plasifiant.

Distribué par:

Les Produits Chimiques Simco inc.

3865, Isabelle Parc Industriel

Brossard (Québec) J4Y 2R2

Tel. 450-659-2995 Fax. 450-659-5673

No sans frais: 1-866-554-2995

Courriel: simcoinfo@simcoqc.com

Site web: www.simcoqc.com

Préparé par: Fait par le Département Santé, Sécurité & Environnement de Produits Chimiques Simco inc.

Date de préparation de la FS: 3 Février 2013

Numéro de téléphone d'urgence (CANUTEC): (613) 996-6666

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	Percentage (Poid/Poid)	DL50 et CL50; voie et espèces :
phtalate de di(2-éthylhexyle) 117-81-7	100	Dermal LD50 (Rabbit) 24500 mg/kg Oral LD50 (Rat) 6860 mg/kg Inhalation LC50 (Rat) 10.62 mg/L Inhalation LC50 (Rat) 23.67 mg/L

Remarque: Aucune remarque additionnelle.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigüé potentiels sur la santé:

Contact Avec Les Yeux: Provoque une légère irritation des yeux.

Contact Avec La Peau: Provoque une légère irritation de la peau.

Inhalation: Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation de la bouche, de la gorge et des voies nasales.

Ingestion: Nocif si ingère. Peut résulter dans une irritation de la bouche et du tube digestif. Peut causer des effets sur le système nerveux central.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux: En cas de contact, ou si on présume qu'il y a eu contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Après le rinçage, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Peau: Laver les parties atteintes à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste ou si des signes de toxicité se produisent, chercher un médecin.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Si l'irritation persiste ou si des signes de toxicité se produisent, consultez un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si le vomissement se produit spontanément, tenir la tête de la victime plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons.

Notes au médecin: Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : 216 °C / 420 °F

Point d'éclair méthode: Méthode Cleveland en vase ouvert

Température d'auto-inflammation: 382 °C / 719.6 °F

Limites d'inflamm - air (%): Non disponible.

Agents d'extinction: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO₂, une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée.

Dangers spéciaux d'exposition: Aucun prévu.

Matières de décomposition/combustion dangereux (dans des conditions d'incendie): Oxyde de carbone.

Anhydride carbonique.

Équipement protecteur spécial: Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection, y compris un appareil respiratoire autonome.

NFPA COTES POUR CE PRODUIT: Non disponible.

HMIS COTES POUR CE PRODUIT: SANTÉ 2, INFLAMMABILITE 1, REACTIVITÉ 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures de précautions personnelles: Porter un équipement de protection approprié.

Mesures de précautions environnementales: Empêcher la matière de s'infiltrer dans les égouts ou les cours d'eau; aménager des barrages si nécessaire. Consulter les autorités locales.

Procédés pour nettoyage: Isoler les lieux dangereux et y interdire l'accès. Absorber avec une matière sèche, inerte et placer la matière dans un contenant servant à l'élimination des déchets. Éviter tout contact direct avec la matière. Empêcher la matière déversée de s'infiltrer dans les égouts, les espaces fermés, les drains ou les étendues d'eau.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond après manipulation.

Entreposage: Conserver le récipient bien fermé.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

Mesures d'ingénierie:

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Utiliser des enceintes de traitement, de la ventilation par aspiration à la source ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les polluants atmosphériques à un niveau acceptable.

Protection respiratoire: Si l'exposition dépasse les limites d'exposition en milieu de travail, porter un respirateur approprié, approuvé par NIOSH. En cas de déversement ou de fuite, lorsque la concentration du produit est inconnue, porter un respirateur à adduction d'air pur, approuvé par NIOSH.

Gants de protection:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.

Protection de la peau: Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux.

Protection du visage et des yeux: Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a un risque d'éclaboussures.

Autre équipement de protection: Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail.

Ingrédients	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
phtalate de di(2-éthylhexyle)	5 mg/m ³ TLV-TWA	5 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³ STEL	5000 mg/m ³

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Légère

pH Non disponible.

Densité relative: 0.985

Point d'ébullition: 384 °C / 725 °F

Point de congélation/fusion: -50 °C / -58 °F

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : 13.5

% matière volatile (volume) : Non disponible.

Taux d'évaporation : Non disponible.

Solubilité : 0.1 g/l

VOCs: Non disponible.

Viscosité: 56.6 mPa.s (25 C)

Poids moléculaire : Non disponible.

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité: Stable.

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Conditions à éviter: Aucun effet connu

Incompatibilité (matières à éviter): Éviter les comburants puissants.

Produits de décomposition dangereux: Oxyde de carbone. Anhydride carbonique.

Information additionnelle:

Aucune remarque additionnelle.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Principales voies d'entrée:

Ingestion: Nocif si ingéré. Peut résulter dans une irritation de la bouche et du tube digestif. Peut causer des effets sur le système nerveux central.

Contact Avec La Peau: Provoque une légère irritation de la peau.

Inhalation: Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation de la bouche, de la gorge et des voies nasales.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Contact Avec Les Yeux: Provoque une légère irritation des yeux.

Renseignements additionnels :

Examens Aigüe:

DL50 tox aigüe absorb oral: Non disponible.

DL50 tox aigüe - absorb cut: Non disponible.

CL50 aigüe par inhalation: Non disponible.

Cancérogénicité:

Ingrédients IARC - Cancérogène ACGIH - Cancérogène phtalate de di(2-éthylhexyle) Group 3 Listed

Effets chroniques/cancérogénicité: Du DEHP a été administré à des rats et à des souris durant leur longévité, dans le cadre d'une épreuve biologique commanditée par le U.S. National Toxicology Program (NTP). De grandes concentrations alimentaires (souris : 3000 et 6000 ppm ; rats : 6000 et 12000 ppm) ont été utilisées vu la très faible toxicité du DEHP. Des tumeurs au foie ont été produites aux deux niveaux de dose chez chaque espèce. D'autres études ont montré que les tumeurs au foie étaient probablement dues à la capacité du DEHP, à forte dose chez les rongeurs, de perturber le métabolisme lipidique, de provoquer la prolifération des péroxysomes ou d'augmenter la vitesse de division des cellules. Comme il a été démontré que les espèces autres que les rongeurs (y compris les primates) sont très résistantes à ces effets, et comme le DEHP n'est pas génotoxique, le DEHP présente probablement un risque cancérigène négligeable chez les humains, à des niveaux d'exposition typiques d'utilisation industrielle ou d'utilisation grand public. Des doses orales de cette substance, suffisantes pour causer la toxicité chez les animaux en gestation, ont aussi provoqué des anomalies mineures chez leur progéniture. Des doses orales élevées de cette substance administrées à des animaux mâles ont provoqué une réduction de la fertilité. Cependant, consommation de dose élevées par les humains qui manipulent cette substance est peu probable puisque la consommation orale n'est pas une voie probable d'exposition importante. Parce que cette matière ne s'évapore pas aisément et n'est pas facilement absorbée par la peau humaine, elle n'est pas censée produire de tels effets chez les humains par inhalation ni par exposition dermique quand elle est manipulée avec les précautions mentionnées dans la présente fiche signalétique.

Toxicité reproductive/ Teratogénicité/ Embryotoxicité/ Mutagénicité: Non disponible.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Informations éco-toxicologiques:

Ingrédients	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité crustacéenne aiguë:	Toxicité algaire aiguë:
phtalate de di(2-éthylhexyle)	LC50 (Pimephales promelas) 10 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 100 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 100 mg/L	Non disponible.	EC50 (Selenastrum capricornutum) 0.1 mg/L EC50 (Scenedesmus subspicatus) 130 mg/L

Autre informaiton:

Aucune remarque additionnelle.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination: L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Emballage contaminé: Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT (U.S.):

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Appellation d'expédition DOT: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BIS(2-ETHYLHEXYL)PHTHALATE)

Classe(s) de danger DOT : 9

Numéro le l'ONU: UN3082

DOT Groupe d'emballage: III

DOT Quantité reportable (lbs): 45.4 kg

Remarque: Le transport de ce produit est réglementé parce qu'il contient une quantité de matière dangereuse à rapporter en vertu des règlements 49 CRF 172.101 - Annexe A. Certains formats d'emballage peuvent être exclus de ces règlements et peuvent être expédiés comme une marchandise non réglementée.

Polluant marin: Non.

TDG (Canada):

Désignation exacte pour l'expédition: Non réglementé.

Classe de danger: Non applicable.

Numéro le l'ONU: Non applicable.

Groupe d'emballage: Non applicable.

Remarque: Aucune remarque additionnelle.

Polluant marin: Non.

15. INFORMATION SUR LES REGLEMENTS

Etat de l'inventaire du US TSCA: Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

État de l'inventaire de la LIS Canadienne: Tous les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

Note: Non disponible.

Dispositions réglementaires des É.-U.

Ingrédients	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
phtalate de di(2-éthylhexyle)	Non inscrit.	Listed	Listed

Proposition 65 de la Californie: Inscrit.

Liste Right to Know, MA: Inscrit.

Liste Right to Know, New Jersey: Inscrit.

Liste Right to Know, Pensylvanie: Inscrit.

Classification SIMDUT:

D2A MATIÈRES TRÈS TOXIQUES



16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Informations supplémentaires: Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Disclaimer:

AVIS AU LECTEUR:

Simco renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Simco local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Simco ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Simco. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

*****FIN DE LA FS*****